2007-04226/

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Salle de spectacles de la polyvalente Benoît-Vachon

Le ministère de la Culture et des Communications annonce une aide financière de 1 150 000 $

Québec, le 12 décembre 2003 – La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, et la ministre déléguée à la Famille et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, Mme Carole Théberge, ont annoncé aujourd'hui une aide financière de 1 150 000 $ pour la rénovation et la mise aux normes de la salle de spectacles de la polyvalente Benoît-Vachon, située à Sainte-Marie de Beauce.

« Le gouvernement du Québec est très fier d'être le partenaire principal de ce projet. En modernisant cette infrastructure, nous permettrons aux résidants de la Nouvelle-Beauce d'avoir accès à une salle de spectacles moderne et aux artistes, de disposer d'un lieu où ils pourront s'exprimer dans des conditions optimales », a déclaré Mme Beauchamp.

Seul équipement culturel supralocal reconnu par la MRC de la Nouvelle-Beauce, la salle de spectacles de la polyvalente Benoît-Vachon pourra dorénavant accueillir 535 personnes au lieu de 399 actuellement. Le public aura aussi accès à un foyer doté d'un vestiaire et d'une billetterie. Les sièges de la salle seront changés, la sonorisation et l'éclairage seront améliorés et la salle sera ventilée et climatisée. Enfin, un espace qui servira à la présentation d'expositions sera également aménagé à même le foyer.

« Je me réjouis de cette belle annonce pour la région. Dès mon arrivée, je me suis engagée envers les citoyens à défendre le dossier avec vigueur et aujourd'hui c'est l'aboutissement de ce beau projet », a indiqué la ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, Carole Théberge.

Ces rénovations se traduiront par une augmentation des revenus, puisque le taux actuel d'occupation est très élevé et que bien des spectacles sont présentés à guichets fermés. Ces travaux de restauration et l'augmentation du nombre de sièges permettront aussi au Comité de spectacles de Sainte-Marie d'accueillir certains spectacles de tournée qu'il était impossible de recevoir jusqu'à maintenant.

En vertu du programme Soutien aux équipements culturels, le ministère de la Culture et des Communications accorde une somme de 1 150 000 $ au promoteur et maître d'œuvre du projet, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin. Le coût total du projet s'élève à 2 300 000 $. Précisons que la subvention du gouvernement du Québec a été dégagée afin que la participation financière des autres partenaires, notamment celle de 500 000 $ du gouvernement fédéral, soit

respectée.

« Il était devenu évident que cette salle, construite il y a 32 ans, accusait son âge et ne répondait plus aux besoins du diffuseur actuel, le Comité de spectacles de Sainte-Marie. Je tiens donc à saluer le travail des différents partenaires qui, depuis 1999, ont fait preuve de persévérance et de détermination pour doter la population de la Nouvelle-Beauce d'une salle de spectacles moderne qui réponde aux normes actuelles de diffusion de spectacles professionnels », de conclure la ministre de la Culture et des Communications.

Source :

Guy Côté
Direction générale des communications
Tél. : 418 380-2363, poste 7255

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications
Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007